

CAMPUS

Pour le voyageur régulier

- ⊙ 1^e classe
- ⊙ 2^e classe
- ⊙ 5 voyages aller et 5 voyages retour

OÙ L'UTILISER ?

La carte Campus te permet d'effectuer 10 voyages simples (5 allers et 5 retours) entre 2 gares ou points d'arrêt belges (points frontières inclus) qui relient une gare au à ton établissement scolaire ou ton lieu de stage.

Si tu te rends à l'école (ou si tu suis un stage) à l'étranger, ta Carte Campus sera valable jusqu'au point frontière et pas au-delà. Inversement, si ton école se trouve en Belgique, mais que tu séjournes à l'étranger, ta Carte Campus sera émise à partir du point frontière belge jusqu'à la gare de ton école.

La Carte Campus ne peut pas être émise pour des trajets dans une même zone.

POUR QUI ?

Pour tous les étudiants de moins de 26 ans qui effectuent la navette de/vers leur établissement scolaire ou lieu de stage :

- La Carte Campus est également valable pour les personnes en contrat d'apprentissage, en stage ou les étudiants en doctorat.
- Tu peux également demander une Carte Campus si tu suis une formation auprès de « SYNTRA », « IFAPME » ou « ESPACE FORMATION PME ».

Attention !

Pour pouvoir bénéficier d'une Carte Campus, tu ne dois pas percevoir de revenus professionnels ou de remplacement, ni d'allocations du FOREM, d'ACTIRIS ou du VDAB. Les jeunes qui suivent une formation dans l'enseignement pour adultes ou une formation (obligatoire) du VDAB, ACTIRIS ou FOREM, sont aussi exclus.

SUR QUEL SUPPORT ?

Ta Carte Campus est un abonnement papier (voir fiche 'Support papier') composé de 2 parties:

- Une carte plastifiée sur laquelle figurent ton nom , ta date de naissance, le trajet et la date limite de validité de ta Carte Campus.
- Un billet de validation valable durant 49 jours calendrier, comportant 5 lignes à compléter pour l'aller et 5 lignes à compléter pour le retour.

Si tu voyages avec ta Carte Campus, il est important que les deux volets soient en cours de validité.

OÙ L'ACHETER ?

Où puis-je obtenir une nouvelle Carte Campus ?

Tu peux obtenir une nouvelle Carte Campus au guichet (uniquement) sur présentation d'une pièce d'identité*.

Tu peux acheter ton premier abonnement 31 jours à l'avance.

* Voir lexique



Si tu as 18 ans ou plus, une attestation scolaire valable est également requise. Pour cela, deux possibilités:

- Soit tu complètes tes données sur cette [attestation scolaire](#) (modèle SNCB) et tu la fais signer par la direction de ton école.
- Soit ton école te fournit sa propre attestation scolaire (digitale ou non) confirmant que tu es bien inscrit pour une période donnée. Dans ce cas, l'attestation scolaire (modèle SNCB) doit également être signée pour indiquer que tu ne disposes d'aucun revenu.

Remarque : tu peux aussi demander une Carte Campus pour te rendre sur ton lieu de stage en train. Si tu as 18 ans ou plus, tu as également besoin d'une attestation valable de ton établissement scolaire. Cette attestation mentionne l'adresse de ton lieu de stage et doit être aussi signée par la direction de ton école.

Si ta Carte Campus est (partiellement) payée par un tiers, l'attestation de tiers payant, signée par le tiers, doit être présentée à l'agent du guichet.

Prolonger ta Carte Campus:

Tu peux prolonger ta Carte Campus

- A un automate de vente ou à un guichet : jusque maximum 31 jours à l'avance
- via letrain.be (via ton compte 'My SNCB') : entre 31 et 10 jours à l'avance. Le billet de validation te sera envoyé par courrier postal.

Le billet de validation peut commencer à n'importe quelle date. Le chevauchement de 2 validations ou une interruption entre 2 validations est autorisée.

Lors de ton achat, tu recevras toujours une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de ton titre de transport que nous te recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport

Attention ! Si tu as 18 ans ou plus, tu as besoin à chaque fois d'une nouvelle attestation scolaire lorsque la partie plastifiée de ta carte a expiré. Dans ce cas, présente-toi au guichet en remettant une nouvelle attestation.

En cas de convention tiers payant, présente au guichet ton attestation scolaire ainsi qu'une nouvelle attestation tiers payant.

COMMENT L'UTILISER ?

- Ta Carte Campus n'est pas valable sans la partie plastifiée ni le billet de validation, tous deux en cours de validité lors de ton voyage.
- Pendant la validité de la carte plastifiée de ta Carte Campus, tu peux acheter autant de billets de validation que tu veux.
- Ta Carte Campus est valable pour 10 voyages pré-imprimés (5 voyages aller et 5 voyages retour) sur le trajet* et la classe choisies pendant la période de validité de 49 jours calendrier. Tu détermines toi-même la date de début de chaque billet de validation.
- Quand tu reçois ton billet de validation, plie-le en 3 sur les lignes pointillées et glisse le billet dans la pochette prévue. Il est interdit de couper sur les pointillés.
- Avant embarquer dans le train, remplis chaque fois, chronologiquement par destination, une ligne de ton billet de validation. Indique les données suivantes :
 - Le jour de la semaine (en entier, en lettres) ;
 - La date du voyage : en 6 chiffres (JJ/MM/AA).
- En cas d'inscription non-conforme, de rature, de surcharge ou gommage, l'inscription n'est pas valable.
- Chaque ligne qui n'est pas remplie, ne peut plus être utilisée si la ligne suivante est déjà remplie.
- Si tu as mal rempli une ligne, remplis une nouvelle ligne.
- Tu peux voyager à ta destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport additionnel qui couvre ce(s) trajet(s).
- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport-Zaventem, (voir « Dois-je payer un supplément? » ci-dessous), ta Carte Campus comporte le droit de passer aux portiques d'accès de l'aéroport. Présente le code-barres de ton billet de validation au lecteur qui ouvrent les portiques.

* Voir lexique



- Si ta gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler de façon illimitée à l'intérieur de la zone sans en sortir, à la date que tu as inscrit sur ton billet de validation.
- Tu ne peux pas acheter de Carte Campus où la gare de départ et de destination appartiennent à la même zone.
- Tu peux voyager jusqu'à l'interruption de nuit du service des trains.

A QUEL PRIX ?

- Le prix de ta Carte est basé sur l'itinéraire le plus court entre ta gare de départ et de destination.
- La distance minimum comptée est de 3 km ; la distance maximale comptée est de 150 km par trajet.
- Le prix varie selon la classe choisie.
- Pour l'émission de ta Carte Campus (valable 5 ans), un droit de confection est appliqué (voir 'Tarifs').

DÉTERIORATION, PERTE OU VOL DE LA CARTE CAMPUS ?

Voir fiche « Support de votre titre de transport ».

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Le remboursement de ta Carte Campus est effectué au guichet d'une gare de ton choix. Le remboursement avec effet rétroactif n'est pas accepté, sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

SNCB Marketing & Sales
Service clientèle
10-14 Bureau B-MS.1432
Porte de Hal 40
1060 Bruxelles
- Ta Carte Campus est remboursée intégralement jusqu'à la veille de la date de début de validité de celle-ci ou le jour même, dans les 30 minutes à partir de son achat. Passé ce délai, tu n'as plus droit au moindre remboursement, ni en cas de chevauchement, ni en cas de résiliation.
- En cas de modification de l'horaire des trains, tu n'as droit ni à un remboursement ni à une indemnisation.
- En cas d'absence d'une voiture de 1^e classe ou si la voiture de 1^e classe est déclassée, tu as droit à un remboursement. Demande une attestation à l'accompagnateur de train et, dans les 15 jours de calendrier, date du voyage incluse, transmets ta demande au Service clientèle. Le remboursement est calculé par trajet simple (pour le trajet de votre abonnement) en divisant la différence de prix des deux classes de votre abonnement, par 10.
- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit t'être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.
- Une carte Campus acquise sur présentation d'un bon de compensation ne donne lieu à aucun remboursement.
- Les modalités de remboursement ainsi que les frais administratifs, tarifs et pourcentages sont ceux en vigueur à la date de l'achat de la validation.
- Le remboursement doit être demandé par toi-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB .



PUIS-JE CHANGER LE TRAJET, LA CLASSE OU LE TYPE DE MON ABONNEMENT ?

- Tu ne peux pas modifier le trajet, mentionné sur ton abonnement et ton billet de validation. Si tu souhaites un nouveau trajet, tu dois acheter un nouvel abonnement avec le billet de validation afférent.
- Si ton abonnement était émis après le 1 décembre 2009, choisis la classe à l'achat de chaque billet de validation. Si ton abonnement a été émis avant cette date, la carte plastifiée de ton abonnement mentionne déjà la classe. Si tu souhaites changer la classe, achète alors un nouvel abonnement.

COMMENT PASSER DE 2ÈME EN 1ÈRE CLASSE ?

- Tu as une Carte Campus avec un billet de validation valable en 2^e classe.
- Si tu veux voyager en 1^e classe de façon permanente, achète un billet de validation de 1^e classe.
- Pour accéder occasionnellement à la 1^e classe, achète un billet de Surclassement* simple ou aller-retour à l'un des canaux de vente (automate, guichet, sur letrain.be, dans le train au Tarif à Bord). Le prix est calculé en effectuant la différence :
 - En semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard* pour le trajet que tu effectues réellement en 1^e classe.
 - Pendant le week-end et les jours fériés : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%* pour le trajet que tu effectues réellement en 1^e classe.

Le prix de ce surclassement est égal ou supérieur au prix minimum du billet de 1^e classe.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport - Zaventem, tu ne paies pas de supplément 'Diabolo*'. Le code-barres présent sur le billet de validation de ta Carte Campus ouvre les portiques de l'aéroport.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare où tu effectues une correspondance, le supplément Diabolo n'est pas dû.
- Si tu descends à Brussels-Airport-Zaventem sans y prendre de correspondance et que Brussels-Airport-Zaventem n'est pas la gare de départ ou de destination de ton abonnement, tu dois te procurer un billet 'Supplément Diabolo'.
- Si tu utilises ta Carte Campus dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procure-toi un supplément séparé. Pour plus d'infos sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON ABONNEMENT ?

- **Puis-je faire une halte durant mon voyage ?**
Tu peux interrompre ton voyage dans n'importe quelle gare située sur l'itinéraire le plus court en kilomètres.
- **Puis-je changer de destination lors du voyage ?**
Oui. Le changement est autorisé sur l'itinéraire le plus court entre ta gare de départ et de destination. Dans ce cas, tu achètes un titre de transport couvrant le trajet que tu parcoures entre la gare sur l'itinéraire le plus court en kilomètres et ta nouvelle destination. Tu peux acheter ce titre de transport aux automates, au guichet, via le site internet ou dans le train (avec le 'Supplément Tarif à bord').

* Voir lexique



- **Puis-je utiliser 2 titres de transport consécutifs ?**

Oui. Un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet avant ou après celui de ta Carte. Dans ce cas, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et un itinéraire alternatif* est d'application. Tu présentes tes deux titres de transport à l'accompagnateur de train lors du contrôle dans le train.

- **D'autres avantages ?**

- Tu peux bénéficier d'un tarif avantageux aux parkings gérés par [B-Parking](#).
- Si une Convention Tiers-payant a été signée avec la SNCB, il se peut que tu ne doives pas payer la totalité du prix de ta Carte Campus. Dans ce cas, le tiers paie (en partie) ta Carte Campus.

